

Séance du : 27 juin 2016

n° 30/2016

L'an deux mille seize, le vingt-sept juin à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 16 juin 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Isabelle COUTUREAU, Nicole DURY, Sophie MANIAGO, Sandrine VALETTE.
Mrs Georges MERIC, Alain BOUSQUET, Michel BROUSSE, Frédéric CASTELLE, François DEMANGEOT, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Gérard LAMARQUE, Jean-Claude LANDET, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAULT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

B.BARJOU à O.GUERRA, JC.de BORTOLI à N.CALMET, M.DUTECH à D.VIENNE, MF.GAUBERT à A.MAMY, P.GREFFIER à P.POUNT BISET, S.OURLIAC à A.ITIER, B.STUDER à JP POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 33

Délégués suppléants :

Mme Nelly CALMET.

Mrs Olivier GUERRA, Alain ITIER, Albert MAMY, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE.

Excusés :

Mmes Catherine PUIG, Agnès SOULIER.

Mrs Guy BONDOUY, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean-Luc GOUXETTE, Pierre IZARD, Patrick MAUGARD, Louis PALOSSE, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI.

Objet : Prolongation de la location du module temporaire

Vu la délibération du 02 mars 2009 actant l'achat d'une maison à usage de locaux administratifs située au seuil de Naurouze, commune de Montferrand (11),
Vu la délibération n°27/2014 du 21 octobre 2014 concernant le lancement du marché des travaux d'aménagement des locaux administratifs,
Vu le dossier n° PC 011 243 15 D004 ayant fait une demande de permis déposée en mairie en date du 1^{er} juillet 2015,
Vu l'avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France en date du 23 juillet 2015,
Vu l'avis favorable de la commission incendie et panique en date du 11 août 2015,
Vu l'avis favorable de la sous-commission départementale d'accessibilité en date du 13 octobre 2015,
Vu l'avis favorable du pôle de compétence « Canal du Midi » en date du 19 novembre 2015,
Vu l'arrêté de Mr le Maire de Montferrand en date du 23 novembre 2015 autorisant le permis de construire,

Vu la délibération n° 04/2016 du 1^{er} février 2016 portant modification du permis du construire,

Monsieur le Président rappelle que pour le bon fonctionnement des services et ce, durant la durée des travaux d'aménagement du siège administratif, le comité syndical du PETR du Pays Lauragais avait validé la proposition de location d'un module temporaire pour 6 mois. Aujourd'hui, la location arrivant à son terme fin août, il convient de renouveler le contrat et Monsieur le Président propose une prolongation permettant de répondre aux besoins des services.

**Le Comité Syndical, Oui l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :**

1°) – **d'approuver** la proposition de prolongation de location du module temporaire,
2°) – **d'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout acte et à procéder à toute formalité pour la mise en œuvre de la présente délibération, et pour permettre à l'équipe technique de bénéficier de conditions de travail favorables pendant la durée des travaux.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 27 juin 2016

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr